



# PALATINE MONÉTAIRE COURT TERME (I)

Fonds commun de placement de droit français

REPORTING • 30 mai 2024

## INFORMATION MMF

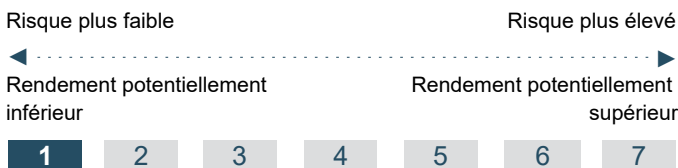
Par dérogation, le FCP envisage d'investir plus de 5 % et jusqu'à 100 % de ses actifs dans différents instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par l'Union (états français allemand, autrichien, belge, hollandais, finlandais, irlandais, italien, espagnol ou portugais), les administrations nationales, régionales ou locales des États membres (Länder allemands notamment) ou leurs banques centrales (telles BDF, Bundesbank, Banque d'Italie ou d'Espagne), la Banque centrale européenne, la Banque européenne d'investissement, le Fonds européen d'investissement, le mécanisme européen de stabilité, le Fonds européen de stabilité financière, une autorité centrale ou la banque centrale d'un pays tiers (USA et Japon), le Fonds monétaire international, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la Banque de développement du Conseil de l'Europe, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque des règlements internationaux.

## RÈGLEMENT MMF

Un fonds monétaire n'est pas un investissement garanti. Un fonds monétaire ne s'appuie sur aucun soutien extérieur pour garantir sa liquidité ou pour stabiliser sa valeur liquidative.

Un investissement dans un fonds monétaire diffère d'un investissement dans des dépôts (bancaires) : le capital investi peut en effet fluctuer (selon les fluctuations subies par l'actif du fonds) et il y a donc un risque de ne pas récupérer le montant de départ. Le risque de perte en capital est donc supporté par l'investisseur.

## PROFIL DE RISQUE



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans. L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif en actions composant son univers d'investissement. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

## OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de la gestion est de délivrer une performance nette de frais de gestion supérieure à celle du taux moyen du marché monétaire (€STER capitalisé). Cependant, dans certaines circonstances exceptionnelles et conjoncturelles de marché telles que de très faibles (voire négatifs) niveaux de taux d'intérêt du marché monétaire, la valeur liquidative du FCP est susceptible de baisser ponctuellement et de remettre en cause le caractère positif de sa performance.

[Cliquez ici](#)



**Thomas BASSIBE**

Gérant



**Rémi DURAN**

Co-gérant

## PROFIL

Forme Juridique	FCP de droit français
Société de gestion	Palatine Asset Management
Déléataire financier	OSTRUM ASSET MANAGEMENT
Code ISIN	FR0010611335
Label ISR	Oui
Classification AMF	Fonds monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) Court Terme
Classification SFDR	Article 8
Dépositaire	Caceis Bank
Commercialisation	Palatine Asset Management Banque Palatine
UCITS (OPCVM)	Oui
Indicateur de référence	€STER Capitalisé
Durée de placement recommandée	Inférieure à 3 mois
Devise de comptabilité	Euro
Valorisation	Quotidienne
Souscriptions / rachats	Centralisation chaque jour avant 12h30. Exécution sur la dernière VL connue.
Commission de souscription	Sous. <= 40 M€ : néant ; Sous. > 40 M€ : 0,40% max.
Commission de rachat	Aucune
Politique des revenus	Capitalisation
Clôture de l'exercice	Dernier jour de bourse de septembre
Frais courants	0,196% TTC
Commission de surperformance	20% max. de la performance excédant celle de l'€STR capitalisé

## DONNÉES AU 30.05.2024

Valeur liquidative	33 750,527 €
Nombre de parts	40 015,309
Actif net global	1 738,50 M€
Actif net de la part	1 350,54 M€

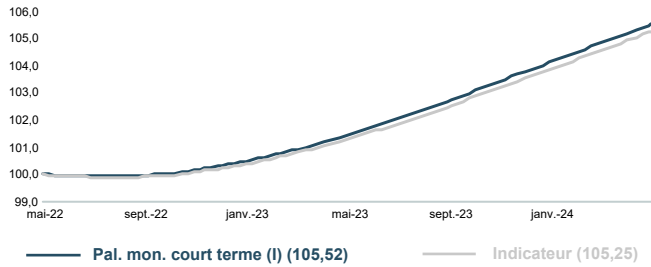
# PALATINE MONÉTAIRE COURT TERME (I)

Fonds commun de placement de droit français

REPORTING • 30 mai 2024

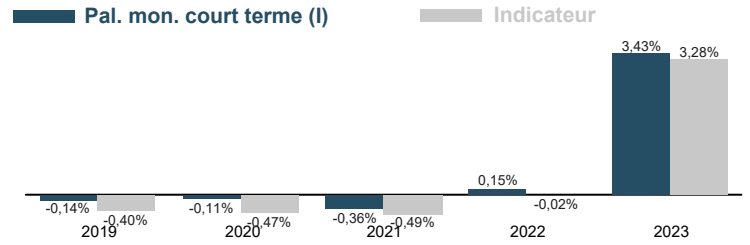
## ÉVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

BASE 100 LE 31.05.2022



## HISTORIQUE DES PERFORMANCES

ANNÉES CIVILES



## PERFORMANCES NETTES (en euro)

PERFORMANCE CUMULÉE	1 mois	3 mois	YTD	12 mois	3 ans	5 ans	10 ans
Pal. mon. court terme (I)	0,34%	0,98%	1,69%	4,01%	5,11%	4,74%	4,76%
Indicateur	0,34%	0,99%	1,67%	3,89%	4,69%	3,74%	2,40%
Ecart de performance	0,00%	-0,01%	0,02%	0,12%	0,42%	1,00%	2,36%
PERFORMANCE ANNUALISÉE	1 mois	3 mois	YTD	12 mois	3 ans	5 ans	10 ans
Pal. mon. court terme (I)	4,03%	4,00%	4,09%	4,01%	1,68%	0,93%	0,47%
Indicateur	4,04%	4,04%	4,04%	3,90%	1,54%	0,74%	0,24%
Ecart de performance	-0,01%	-0,04%	0,05%	0,11%	0,14%	0,19%	0,23%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## STATISTIQUES (calcul hebdomadaire)

ANNUALISÉE	YTD	12 mois	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité de l'OPC	0,04%	0,08%	0,27%	0,24%	0,18%
Volatilité de l'indicateur	0,02%	0,08%	0,27%	0,25%	0,19%
Tracking error	0,03%	0,02%	0,02%	0,03%	0,02%

## COMMENTAIRE DE GESTION

Lors de sa réunion du 11 avril, la BCE a laissé à nouveau ses taux directeurs inchangés (taux «refi» à 4.50%, taux de facilité de prêt marginal 4.75% et taux de facilité de dépôt à 4.00%). Ainsi après dix hausses consécutives de ses taux directeurs depuis juillet 2022 dont le cumul a atteint 450bps, soit la plus forte progression des taux directeurs depuis la création de l'euro en 1999 en un laps de temps aussi court, la BCE a laissé ses taux inchangés pour la cinquième fois consécutive depuis octobre alors que l'inflation est en net recul ces derniers mois dans la zone euro. Le taux de dépôt, qui fait référence, se situe donc toujours au plus haut depuis la création de la BCE en 1999. Ainsi si le processus désinflationniste est bien entamé en zone euro, la BCE n'est en revanche à ce stade pas encore suffisamment confiante concernant l'évolution de l'inflation vers son objectif de 2%. La présidente Mme Lagarde a ainsi déclaré que «les taux directeurs de la BCE se situent à des niveaux qui contribuent de manière substantielle au processus de désinflation en cours». Le mois de juin a même été évoqué en expliquant que l'institution disposera alors de plus d'informations confirmant certes les anticipations de nombreux intervenants de marché sur une première baisse en juin mais rappelant en même temps que la banque centrale demeurerait toujours très «data dependant». Dans le même temps une pause est d'ores et déjà envisagée en juillet au vu du rebond de l'inflation aux Etats-Unis par certains membres du Conseil des gouverneurs témoignant des incertitudes sur l'évolution réelle de l'inflation.

Dans ce contexte, les marchés ont continué de corriger en mai comme depuis le début de l'année les excès de leurs anticipations baissières ayant prévalu fin 2023 tant en termes d'horizon des premières baisses des taux directeurs (de la fin du 1er trimestre à la fin du 1er semestre) que d'ampleur de ces baisses cumulées d'ici à la fin de l'année (175bps fin décembre, 125bps fin janvier, 100bps fin février, 75/100bps fin mars, 50/75bps fin avril et 50bps fin mai). En témoigne la forte remontée du Schatz 2 ans sur la période, passant de 2.40% en début d'année à 3.09% fin mai. En ce qui concerne la croissance économique de la zone euro, au Q1 2024, en rythme trimestriel, le PIB s'affiche en hausse à +0.3% rebondissant par rapport au -0.1% du Q4 2023. En rythme annuel, au Q1 2024, le PIB s'établit à +0.4% contre +0.1% au Q4 2023. La récession semble évitée mais le niveau de l'activité demeure faible. En ce qui concerne l'indice PMI Markit composite zone euro, combinant services et activité manufacturière, il s'affiche en hausse en mai à 52.3 contre 51.7 en avril et se situe donc pour le 3ème mois consécutif au-dessus du seuil des 50, frontière entre croissance et récession, après en avoir été en-dessous pendant 9 mois consécutifs. Pour ce qui concerne l'inflation globale de la zone euro, en mai elle est légèrement remontée à +2.6% contre +2.4% en avril et demeure donc toujours au-dessus des 2% cibles d'équilibre de moyen-terme de la BCE. L'inflation sous-jacente (hors énergie, produits alimentaires, boissons alcoolisées et tabac), indicateur de référence des banquiers centraux, a, elle-aussi, enregistré une hausse à 2.9% en mai contre +2.7% en avril. Or c'est bien l'évolution de cette inflation sous-jacente qui préoccupe en premier lieu la BCE. Ce maintien des deux inflations très proches des 3% va interroger la BCE car la cible des 2% demeure toujours un peu éloignée. Ainsi, même si la baisse des taux directeurs de 25bps anticipée en juin semble acquise, en revanche, les incertitudes demeurent quant au rythme des éventuelles baisses ultérieures et quant au total de ces baisses de taux BCE pour l'année 2024. En ce qui concerne le taux de chômage de la zone euro, il demeure stable d'un mois sur l'autre à +6.5% en mars comme en février.

Dans ce contexte, en mai, la moyenne mensuelle de l'Ester s'est affichée à +3.907% (+3.908% en avril), celle du swap 1 an OIS à +3.446% (+3.441% en avril) et celle de l'Euribor 3 mois à +3.813% (+3.885% en avril).

Pour ce qui est des rendements obligataires de la zone euro, le taux du Bund 10 ans est passé de +2.02% fin décembre, à +2.16% fin janvier, à +2.41% fin février, à +2.30% fin mars, à +2.58% fin avril et à 2.66% fin mai (plus bas historique à -0.86% début mars 2020 et plus haut à 2.97% début octobre 2023). Cette nouvelle progression des taux obligataires de la zone euro en mai trouve son origine dans la robustesse de la croissance américaine et dans des niveaux d'inflation semblant avoir atteint un palier à la baisse semblant exclure des baisses de taux directeurs significative en 2024. En ce qui concerne les spreads de crédit court-terme des émetteurs bancaires, après s'être considérablement accrus en avril et mai 2020 suite à la crise sanitaire, ils n'ont cessé de se réduire au cours des mois qui ont suivi jusqu'à repasser en territoires négatifs et atteindre des niveaux bien inférieurs à ceux d'avant crise ! Mais le revirement de politique monétaire de la BCE ainsi que le conflit russo-ukrainien ont refait partir ces spreads très sensiblement à la hausse dès début 2022. La moyenne mensuelle des spreads à l'émission contre Ester des certificats de dépôt à 3 mois des principales banques françaises est en sensible hausse en mai à +8bps contre +6bps en avril (plus haut à +25.6bps en mai 2020 et plus bas à -5.6bps en décembre 2021). Ainsi la normalisation en cours de la politique monétaire de la BCE (dont les remboursements en cours des TLTRO) ont fait retrouver aux banques une réelle appétence à lever des ressources sur le court terme. Concernant le marché du crédit, l'indice iTRAXX Europe 5 ans Corporate IG «générique», représentatif de la moyenne des spreads de crédit à 5 ans de 125 émetteurs corporates européens «investment grade», a été légèrement orienté à la baisse d'un mois sur l'autre passant de +56bps fin avril à +53bps.

La performance du fonds s'établit à +0,34% sur le mois de mai alors que l'indicateur de référence délivre +0,34%. La WAM et la WAL ressortent respectivement à 50 et 100 jours en fin de mois. La performance YTD est de +1,69% alors que l'Ester capitalisé offre +1,67% soit un différentiel de performance positif de 2 points de base.

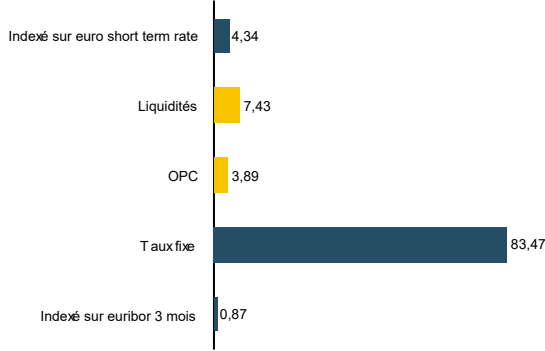
# PALATINE MONÉTAIRE COURT TERME (I)

Fonds commun de placement de droit français

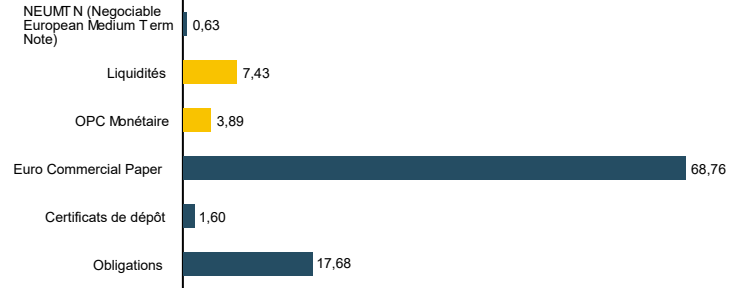
REPORTING • 30 mai 2024

## ALLOCATION (%)

### RÉPARTITION PAR TYPE DE TAUX



### RÉPARTITION PAR TYPE D'INSTRUMENTS



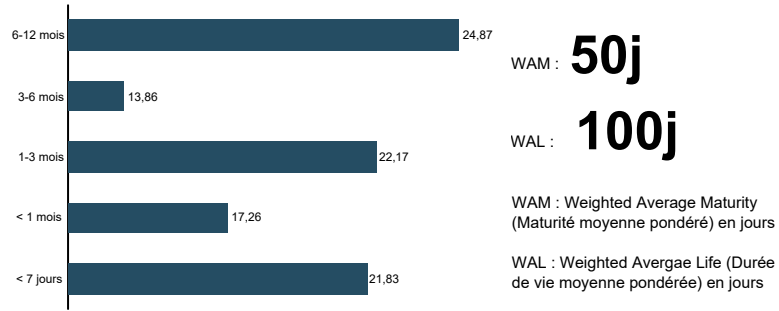
### CATEGORIE DES EMETTEURS

CORPORATES	57,27%
FINANCIÈRES	31,41%
LIQUIDITÉS	7,43%
OPC	3,89%

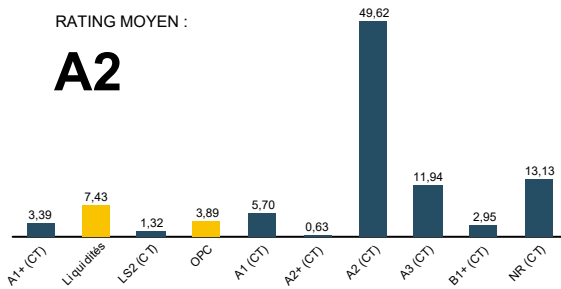
### PRINCIPAUX EMETTEURS (sur un total de 97 émetteurs)

UNIVERSAL MUSIC GROUP NV (CORPORATES)	3,44%
ELIS SA (CORPORATES)	3,10%
ARVAL SERVIC LEASE (FINANCIÈRES)	3,04%
NTT FINANCE UK LIMITED (FINANCIÈRES)	2,94%
VIVENDI (CORPORATES)	2,87%

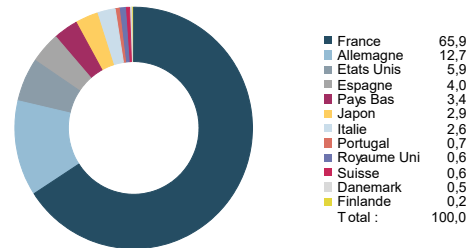
### RÉPARTITION PAR MATURITÉ



### RÉPARTITION PAR NOTATION INTERNE



### RÉPARTITION GEOGRAPHIQUE



## PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE (HORS OPC MONÉTAIRES) (sur un total de 164 lignes)

CODE ISIN ET INTITULÉ DU TITRE	% ACTIF	CATÉGORIE ET NOTATION	PAYS
FR0128459833: VIVENDI 050624 FIX 0.0	2,87%	Entreprises (ST2 note interne)	France
FR0128513589: UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V. 310524	2,30%	Entreprises (ST2 note interne)	Etats Unis
XS2812381759: DAIMLER TRUCK 100624 FIX 0.0	1,72%	Entreprises	Allemagne
FR0128504315: EDENRED 260624 FIX 0.0	1,72%	Entreprises (ST2 note interne)	France
FR0128407295: VILOGIA STE ANONYME D HLM 150724	1,72%	Autre (A2 note interne)	France
XS2829811228: NTT FINANCE UK LIMITED 230724 FIX	1,58%	Etablissements et institutions financières	Japon
666902322IPA: SAVENCIA SA 120624 FIX 0.0	1,44%	Entreprises (ST2 note interne)	France
FR0128508514: SAVENCIA SA 130624 FIX 0.0	1,44%	Entreprises (ST2 note interne)	France

# PALATINE MONÉTAIRE COURT TERME (I)

Fonds commun de placement de droit français

REPORTING • 30 mai 2024

## AVERTISSEMENT, INFORMATIONS IMPORTANTES

Le présent document est un document promotionnel (le « Document »). Le Document est édité par Palatine Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS (la « Société de Gestion »).

Le fonds est un Fonds Commun de Placements (« FCP »), agréé en France et supervisée par l'AMF. Le FCP est un instrument de placement collectif en valeurs mobilières qui est régi par la Directive 2009/65/CE.

Le Document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation de souscription. Les indications de performances passées ne sont pas une indication fiable des performances futures. Les fluctuations de taux de change peuvent influencer la valeur d'un placement, à la hausse ou à la baisse.

La liste des pays dans lesquels le Fonds est autorisé à la commercialisation est disponible sur le site [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) <<http://www.palatine-am.com>>. La Société de Gestion peut à tout moment décider de mettre fin à la commercialisation du Fonds dans une ou plusieurs juridictions.

Le prospectus du Fonds (le « Prospectus ») et le document d'information clé pour l'investisseur (le « DICI ») doivent être lus avant toute prise de décision d'investissement dans le Fonds. Ces documents, ainsi que les derniers rapports semestriel et annuel sont disponibles gratuitement sur simple demande à la Société de Gestion, sur le site [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) <<http://www.palatine-am.com>> ou au travers des facilités locales reprises ci-dessous.

Il est également vivement recommandé aux investisseurs de lire attentivement les avertissements concernant les risques ainsi que les réglementations figurant dans le prospectus; il est recommandé de requérir l'avis de conseillers financiers et fiscaux.

Conformément à l'article 93 bis de la Directive 2009/65/CE, la Société de Gestion a la possibilité de cesser la commercialisation de tout ou partie des parts du Fonds moyennant une communication ad-hoc telle que prévue par la loi.

Les informations reprises dans ce Document ont été obtenues auprès de sources jugées fiables ; la Société de Gestion ne peut toutefois pas garantir ni leur exactitude ni leur caractère exhaustif. Les informations reprises dans ce Document ont été calculées à la date du rapport indiquée en première page. Ce Document peut être modifié à tout moment sans avis préalable.

Toute réclamation peut être adressée gratuitement à la Société de Gestion, auprès du service Traitement des Réclamations, 68 rue du faubourg saint honorée 75008 PARIS, ou auprès de votre distributeur.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible sur le site [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) <<http://www.palatine-am.com>> à l'adresse <https://www.palatine-am.com/menu-des-liens-utiles/reglementation> ainsi que la procédure de plainte

Aucune partie du Document ne peut être ni reproduite, ni copiée, ni redistribuée sans l'accord écrit préalable de la Société de Gestion.

### Facilités à l'attention des investisseurs résidant dans un Etat Membre de l'Union Européenne (UE) ou de l'Espace Économique Européen (EEE) dans lesquels LE FONDS est commercialisé

Les ordres de souscription, rachats et/ou switch peuvent être effectués auprès de (i) votre banque, intermédiaire financier ou distributeur, (ii) la banque dépositaire CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Peri 92120 Montrouge, France, ou (iii) de la Société de Gestion.

Toutes les informations relatives à la procédure de souscription, de rachat, de switch, ou la procédure relative au paiement des dividendes est disponible sur le site [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) <<http://www.palatine-am.com>>

### A l'attention des investisseurs résidant en France :

Le correspondant centralisateur en France est CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge, France

L'indicateur synthétique de risque et de rendement représente la volatilité historique annuelle (le pas de calcul est hebdomadaire) sur une période couvrant les 5 dernières années de la vie de l'OPC ou depuis sa création en cas de durée inférieure. L'OPC est classé sur une échelle de 1 à 7, en fonction de son niveau croissant de volatilité. Ce document non contractuel ne présente pas un caractère publicitaire ou promotionnel. Les informations contenues dans ce document sont données à titre purement indicatif. Pour tout complément, vous devez vous reporter au DICI et au prospectus. Les performances passées sont basées sur des chiffres ayant trait aux années écoulées et ne sauraient présager des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Sources : Palatine AM, CACEIS Fund Adm., ITM Concepts, Bloomberg.

Palatine Asset Management - Société Anonyme au capital de 1 917 540 €. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS. Une société du groupe BPCE. Adresse Reporting Client : Horizons 17, 140 Boulevard Malesherbes 75017 PARIS | e-mail : [amr-reporting@palatine.fr](mailto:amr-reporting@palatine.fr) | Tél : 01.55.27.96.29 ou 01.55.27.94.26. Adresse courrier : TSA 60140 - 93736 Bobigny cedex 9 | Site internet : [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com)



Le label ISR est un label français créé en 2016 par le ministère de l'Économie et des Finances, dont l'objectif est d'offrir une meilleure visibilité aux fonds d'investissement respectant les principes de l'investissement socialement responsable, autorisés à la commercialisation en France.